

p.1 Le mot du Maire – Défibrillateur - Elections départementales 2015 - L'agence postale a déménagé - Commémorations – **p.2** Travaux place de la Poste – Aménagement du cimetière – Commémorations – La sécurité routière dans le village Comité d'animation de Ruffieu – **p.3** Animation intercommunale des CCAS - Nouveaux arrivants dans la commune – La commune nouvelle - Les réussites de nos jeunes - Carnet du 1er semestre 2015 **p.4** Communication communale par Internet - ADMR services d'aide à la personne - CLIC Pays du Bugey - Horaires mairie – Dans l'intérêt de tous – Changements dans le conseil municipal. **Feuille intérieure** Fleurissement 2015 – Nouvelles du SIVOM – Avenir de la forêt communale - Coin du Comité d'Animation - Aménagement d'une aire de déneigement – Ambroisie.

LE MOT DU MAIRE



Photo V. JAY

Eric PILLARD (maire) Madeleine MIDOL (1ère adj.) Yves JAY (2e adj.)

Bonjour à toutes et à tous.

En ce milieu d'année 2015, certains projets annoncés sont réalisés et d'autres avancent lentement.

La mise en place de la sécurité pour la circulation routière dans le village a vu le jour ainsi que le jardin du souvenir, le transfert de la Poste à la mairie afin de permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir y accéder.

La signalétique dans le village, quant à elle, est malheureusement suspendue pour l'instant car nous peinons à prendre contact avec la société JBSI.

La vente de l'école infantine est sur le point de se finaliser.

La commune a dû faire l'acquisition d'un nouveau tracteur, l'ancien ne permettant pas d'être mis aux normes pour le déneigement, problème de réception à titre isolé (RTI) pour le passage aux mines. Cet automne, le mur du jardin d'enfants, tout comme celui du cimetière seront rénovés.

Notre gros problème va venir de la baisse des dotations d'état, tout à fait injuste et insupportable.

Tout comme vous devez le savoir, par le biais des médias, le gouvernement veut diminuer le nombre de communes afin de les regrouper pour en faire des communes nouvelles. En ce qui nous concerne, nous avons fait le choix que Ruffieu reste seule pour l'instant parce que nous pensons que le projet de loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est plein d'incertitudes et nous manifestons ici notre inquiétude. Notre but actuel est de travailler sur des projets au service des citoyens plutôt que de les mobiliser sur de nouveaux regroupements.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite pour notre commune, puisque une étude est en cours actuellement avec la CCV pour un regroupement de nos quinze communes.

Je voudrais terminer par de bonnes nouvelles avec l'arrivée dans notre village de nouvelles jeunes familles, à qui nous souhaitons la bienvenue et de vivre heureux dans notre beau village !

Belle fin d'été à vous tous, et bonnes vacances si c'est le cas...

Eric PILLARD

Le défibrillateur a changé d'emplacement : il se trouve maintenant sur la façade de la mairie.

IMPORTANT - A RETENIR

Le scrutin pour l'élection de nos conseillers régionaux se déroulera les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

Conditions : être inscrit(e) sur les listes électorales.

Il est encore possible de se faire inscrire jusqu'à fin septembre 2015 en se rendant à la mairie avec carte d'identité et justificatif de domicile.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE A DEMENAGE



Photo Y. JAY

Christelle dans son nouveau domaine.

Depuis le 1^{er} juin 2015, l'Agence Postale Communale (APC) a déménagé à la mairie. La commune était dans la nécessité d'effectuer ce changement : l'accès handicapés est devenu obligatoire et l'adaptation de l'ancien local aurait été délicat tant dans l'aspect réalisation que dans l'aspect financier. Alors que la mairie est déjà aménagée. La Poste et la commune ont procédé à la réalisation. La commune est bien consciente que ce changement entraîne quelques désagréments et changements d'habitudes pour certains, mais elle tient à conserver ce service public ...
Rappel des horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 ; samedi de 10 h 00 à 12 h 00 ; fermeture le mercredi.

70^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DES CAMPS DE CONCENTRATION (1945 - 2015)



Photo V. JAY

Le dimanche 26 avril, les habitants de Ruffieu étaient conviés à la célébration de la Journée Nationale de la Déportation qui cette année revêtait une solennité particulière :

70^e anniversaire de la libération des camps de concentration.

Le maire, Eric PILLARD a donné lecture de la liste des 12 déportés de la commune dont 8 ne sont pas rentrés de déportation. Les sonneries réglementaires et une minute de silence ont permis aux présents de SE SOUVENIR ET DE PARTICIPER AU DEVOIR DE MEMOIRE.

Puis le maire a donné lecture de la lettre du secrétaire d'état aux Anciens Combattants.

Ensuite Madeleine MIDOL, première adjointe, a lu la lettre que son oncle, René METRAL avait adressé à sa famille quelques jours après sa libération (voir p. 2). Un grand moment d'émotion.

Elle a aussi rappelé le décès récent de Jean MARTINAND le 1^{er} février 2015, dernier survivant des déportés de Ruffieu.

TRAVAUX : PLACE DE LA POSTE



Photo du rapport de l'ONF
Place avec tous ses arbres



Photo du rapport de l'ONF
Un platane bien atteint qui sera abattu

Le conseil municipal a été conduit à prendre une décision qui a pu surprendre : abattre des ou les platanes sur la place de la Poste, décision justifiée par la dangerosité des arbres qui risquaient à tous moments et sans prévenir de s'abattre sur ... A la demande de la commune et suite aux inquiétudes des habitants très attachés à « leur place », un expert de l'Office National des Forêts a dressé les diagnostics suivants : **tous** les platanes sont malades, porteurs de chancres à « phellin tacheté », 4 d'entre eux présentaient des risques de rupture et ont été abattus, les autres, malades aussi, peuvent encore rester s'ils sont taillés tous les ans. Des visites de contrôle seront à effectuer suivant les évolutions constatées (défauts mineurs tous les 5 ans, défauts évolutifs tous les 3 ans, défauts majeurs tous les ans).

Le conseil a décidé, suite aux conclusions de l'expert de l'ONF, de mettre en projet plus rapidement que prévu le réaménagement complet de la place car un jour ou l'autre, tous les platanes seront abattus.

La commune a demandé au CAUE de l'Ain de nous proposer des projets (en particulier végétal) qui seront soumis, en temps utile, à l'information des habitants.

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

AMENAGEMENT AU CIMETIERE

Un jardin du souvenir a été aménagé vers la « colonne coupée » : il est destiné à recueillir de façon collective les cendres des défunts.

Un règlement pour les tombes, le funérarium et le jardin du souvenir est en cours d'élaboration.



Photo Y. JAY

LETTRE de René METRAL à ses parents (1945).

Mauthausen, le 11 mai 1945

Chers parents,

C'est avec seulement après 15 mois d'absence que je peux vous donner de mes nouvelles. Je vais bien. Il manque un peu de graisse sur les os mais c'est un détail elle reviendra quand je mangerai du beurre et du lait de Ruffieu. Roger a dû vous écrire aussi car il n'est pas avec moi, il est dans un camp à un kilomètre du mien, il va bien aussi.

Nous avons été libérés le 5 mai. Vous parlez d'une joie lorsque les avant-gardes américaines ont ouvert les portes. Au camp ce fut une ruée de gens affamés se précipiter sur les cuisines des SS qui furent pillées en un instant. Maintenant nous sommes classés par nationalité sous le contrôle des Américains. La nourriture est bonne mais malgré tout nous attendons le rapatriement avec impatience qui je pense se fera sous peu. Il y en a marre de voir les barbelés et les miradors.

Vous avez dû avoir la liste des vivants par la radio car il y a beaucoup de déchets. Je ne peux pas vous donner plus de détails on parlera de tout cela en rentrant. Et vous, je pense que vous allez tous bien. Vous avez dû vous faire beaucoup de soucis, mais ne vous en faites pas nous serons bientôt tous les deux parmi vous.

Donnez le bonjour à toute la famille et engraissez les poulets.

Je vais terminer en vous embrassant bien tendrement, le plus gros pour le petit Bernard qui doit être grand maintenant.

Votre fils qui vous aime.

René

René METRAL déporté n° 60294, libéré le 5 mai 1945, lettre écrite le 11 mai, reçue à Ruffieu le 24 mai. René METRAL est décédé le 18 mai avant d'avoir pu regagner Ruffieu. Sa famille a été avertie officiellement le 13 juillet 1945. Son corps a été rapatrié en janvier 1956. Son frère Roger déporté n° 60295 est décédé le 2 mai 1945.

LA SECURITE ROUTIERE DANS LE VILLAGE

Un certain nombre d'aménagements ont été réalisés, sur les conseils du Bureau de l'Ingénierie de l'Ain, dans la traversée du village afin de ralentir la circulation et de faire prendre conscience aux conducteurs, quand c'est possible (!!!), qu'il traverse un village qu'ils doivent ralentir afin d'éviter les risques : piétons sur le bord de la route, enfants ou animaux qui débouchent, priorités à droite...

Le conseil a décidé, pour commencer, de réaliser des aménagements légers et peu onéreux, pour certains démontables l'hiver pour le déneigement : marquages au sol, quilles, barrières (pour donner la sensation de rétrécissement), pose de panneaux, instauration de zones 30, chicanes à l'entrée sud du village, installation de deux radars pédagogiques,

A l'usage, d'autres aménagements pourront être envisagés. Nous pourrions installer des « gendarmes couchés » par ex. !!! Et organiser des visites de la Gendarmerie avec contrôles de vitesse pour les habitués...



Photo Y. JAY

ANIMATION INTERCOMMUNALE DES CCAS



Photo Y. JAY



Photo Y. JAY

Les CCAS des 5 communes du Haut Valromez ont décidé d'organiser une après-midi festive commune. Elle s'est déroulée dans la salle des fêtes du Grand Abergement le 28 mars 2015. L'assistance, nombreuse (environ quatre-vingts participants), ont écouté attentivement Philippe PIN leur raconter la « légende de l'accordéon » agrémentée de nombreux morceaux d'accordéon joués par Edith LEJEUNE avec sa fille Anna pour les chansons ... Un goûter au son de l'accordéon a terminé cette rencontre conviviale qui a permis aux anciens des 5 villages d'échanger des nouvelles et des souvenirs et même de retrouver, les jambes de leurs 20 ans



Photo Y. JAY

EVOLUTION TERRITORIALE : LA COMMUNE NOUVELLE

L'Etat souhaite diminuer le nombre de communes en France : passer de 36783 à 8000.

La commune nouvelle est une collectivité territoriale qui se substitue à plusieurs communes voisines. Le 31 décembre 2015 est la date butoir pour réaliser cette union si les communes veulent conserver leur dotation d'état complète. La décision de participer à la commune nouvelle doit donc être prise avant le 15 octobre 2015 afin de finaliser la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2016.

Pour RUFFIEU, la commune nouvelle pourrait être :

- 1/ avec Hotonnes – Petit Abergement – Grand Abergement – Songieu (5 communes)
- 2/ avec Lompnieu (2 communes)
- 3/ avec toutes les communes de la Com-Com du Valromez (15 communes).

Le conseil a pris la décision de ne pas se précipiter devant un engagement très grave et définitif pour l'avenir de la commune.

Un travail colossal est à fournir avant le 15 octobre :

- finaliser un projet commun (aménagement du territoire, créer ou maintenir des services publics, mutualiser et mettre en commun les moyens
 - écrire une charte (qui n'a pas de valeur juridique) qui est fondamentale car il s'agit d'un accord moral et volontaire entre élus ; son objectif est de se doter d'une loi propre qui garantit le fonctionnement au moins pendant le mandat en cours
 - délibérer sur le nom de la commune nouvelle, le chef-lieu, la composition du conseil
 - faire l'inventaire des revenus, des dettes, des investissements en cours et prévus (tout sera mis **en commun**)
 - délibérer sur le lissage des taux d'imposition, de leurs abattements, établir un échancier
 - faire l'inventaire du patrimoine bâti et non bâti de toutes les communes
 - décider la création ou non de communes déléguées
- Après ce travail et accord du Préfet, la commune nouvelle, jusqu'en 2020 aura un conseil municipal composé de tous les élus des communes rattachées, les maires actuels seront, de droit, maires délégués et maires adjoints de la commune nouvelle.

En 2020, il est prévu que la commune nouvelle forme une seule circonscription électorale avec un seul conseil élu sur une liste (19 conseillers pour une commune nouvelle à 5), les communes déléguées seront maintenues **ou non** (?) et RUFFIEU sera incluse dans une commune nouvelle et ne sera plus une commune avec son maire et son conseil mais un hameau de « ? » ...

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

35, rue de la Gare :

M. Thierry **LAMBERT** et Mlle **COEVOET** Manon

15, route de Valorse :

M. Pierre-André **SUAU** et Mme Suzanne **PICHARD**
et leurs deux enfants Ernel (né en 2007) et Eline (née en 2010)

65, Rue de la Buissière : M. et Mme **METRARD** Olivier et Chrystèle et leurs trois enfants Aurore (née en 1995) Emeline (née en 1997) et Vyctoria (née en 2002)

CARNET DU 1^{er} SEMESTRE 2015

Naissances

Chloé LINCK née le 30/01/2015 fille d'Aurélien PILLARD et Jérôme LINCK. Chloé petite-fille de notre maire.

Kélio SYLVAIN né le 12/03/2015 fils de Lolita GROBON et Jonathan SYVAIN

Félicitations aux parents et longue et heureuse vie aux enfants.

LES REUSSITES DE NOS JEUNES

Brevet des collèges :

Valentin **LUQUET** (famille BOUDEBOUDA)

Baccalauréat :

Juliette **BAILLY** bac S

Vanessa **LESEIGNEUR** bac STMG

Nicolas **LESEIGNEUR** bac S

Félicitations à tous et bonne continuation.

CARNET DU 1^{er} SEMESTRE 2015 (suite)

Décès

M. Robert **VAILLANT** décédé le 21 février 2015 à l'âge de 91 ans.

Sincères condoléances à la famille.

AMBROISIE

broisie peuvent provoquer des réactions allergiques importantes _____ : rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire, eczéma.

chasse et destruction de cette plante qui pousse bien dans notre région : sur les remblais et chantiers, sur

cultures.

La Région Rhône-

Tous concernés. Chacun doit agir.

Reconnaître la plante.

Ambroisie en fleur

Source : Réseau National de Surveillance Aérobiologique

Ambroisie avant floraison

Source Grand Lyon

armoise.

Voir tableau ci-contre.

Armoise vulgaire en fleur

Que faire ?

Sur la commune, le conseil a désigné Yves JAY comme correspondant « ambroisie ».

1/ En cas de découverte, lui rendre compte. Il pourra aider à la détermination de la plante.

2/ La plante doit absolument être éliminée :

- par arrachage (avec port de gants) pour des plants isolés

- par fauchage (à 10 cm) de préférence avant la floraison, fin juillet répété fin août

- en empêchant son installation par végétalisation de la zone

:

www.ambroisie.info

www.rhone-alpes.sante.gouv.fr

COMMUNICATION COMMUNALE PAR INTERNET

La commune souhaite mettre en place une communication par internet avec ses habitants : message d'alerte météo, consignes en cas de sécheresse, message de la Préfecture, informations diverses urgentes...

Toutes les familles n'ont pas (encore) internet, mais c'est un début qui va permettre de se rapprocher de tous.

La commune établira une liste des adresses à usage interne et qui ne sera évidemment pas communiquée.

Aucun caractère obligatoire

Pour établir cette liste, merci d'envoyer les renseignements suivants (si vous le souhaitez) nom, adresse postale, adresse internet à l'adresse de la mairie : mairie.ruffieu@wanadoo.fr.

La commune compte sur votre coopération.

ADMR Service d'aide à la personne.

L'ADMR (*) Champagne en Valromey est une association loi 1901, déclarée au Journal Officiel du 13 août 1977.

Elle a pour objet de permettre aux familles et aux personnes en difficulté, ou démunies, de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes ou besoins.

Ce service s'adresse à des personnes libres de choisir le soutien qui leur convient.

(*) Aide à Domicile en Milieu Rural.

La commune de Ruffieu est représentée, au sein du Conseil d'Administration, par Joëlle PERRET qui a été réélue en 2014 pour 4 ans.

ADMR Champagne en Valromey

Grande Rue

01260 Champagne en Valromey



04.79.87.74.62

Centre Local d'Information et de Coopération

CLIC du Pays du Bugey.

Au service des personnes âgées (60 ans et plus), des personnes handicapées, de leur entourage et des professionnels. Le CLIC est à votre service pour vous informer et vous conseiller sur :

les démarches administratives et les aides financières, les établissements d'hébergement, l'accompagnement à la vie quotidienne, les mesures de protection juridique, les transports, les professionnels médicaux et paramédicaux, les services sociaux, les associations d'usagers.

Pour prendre contact :

CLIC du Pays du Bugey

55, Grande Rue 01300 BELLEY



04.79.87.24.23

HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat de la mairie : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h

► téléphone : 04 79 87 71 93 ► fax : 04 79 87 73 04

► e-mail : mairie.ruffieu@wanadoo.fr

► site internet CCV : ruffieu.fr

► site internet local : ruffieu-en-valromey.fr

DANS L'INTERET DE TOUS.

+ Divagation des chiens errants.

Les propriétaires de chiens doivent veiller à éviter la divagation de leur animal : leur responsabilité est engagée en cas d'accident et c'est un désagrément pour les autres habitants.

La responsabilité de la commune peut être engagée en raison de l'insuffisance des mesures prises pour empêcher la divagation des animaux. En cas de nécessité, le maire prendra les mesures légales prévues par le code rural (articles L 211-1 et suivants), mesures pouvant aller jusqu'à la mise en fourrière de l'animal.

+ Elagage.

Les propriétaires doivent veiller à entretenir les haies qui jouxtent les voies publiques : pas de branches qui dépassent pouvant gêner la circulation et répandant des feuilles sur les voies, dissimulant les panneaux routiers, bouchant les chéneaux.

+ Eaux usées.

Il paraît nécessaire de rappeler que le réseau des eaux usées ne peut recevoir n'importe quel déchet. Ne pas jeter de substance liquide dangereuse dans les WC ou encore pire dans les canalisations des eaux pluviales : risque de pollution grave engageant la responsabilité de l'auteur. De plus, certains déchets ne doivent pas finir dans les WC, mais dans la poubelle des toilettes. L'employé communal s'occupe de l'entretien du lagunage et se trouve donc obligé de manipuler toutes sortes de choses !!!

+ Bruits de voisinage.

Dans son arrêté préfectoral du 4 août 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage le Préfet dans son article 15 précise :

« Les travaux de *bricolage* et de *jardinage* utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

- **les samedis de 9h00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**

- **les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 »**

+ Brûlage des déchets végétaux par les particuliers.

Il est autorisé sous certaines conditions dans les communes de moins de 2000 habitants :

- il exclut les déchets végétaux à forte teneur en eau (pelouse par ex.)

- il interdit l'adjonction de produits pour activer la combustion

- **il s'effectue à une distance minimale de 25 m des habitations et voies de circulation, de 200 m des forêts et de 10 m des lignes électriques aériennes**

- il ne peut s'effectuer qu'après le lever du jour et avant 20 h 00 (extinction totale)

- il est interdit les jours de grand vent

- il est exclu pendant la période comprise entre le 15 juin et le 15 septembre.

Le brûlage doit se faire sous la surveillance **permanente** d'une personne qui doit disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Elle ne doit quitter les lieux qu'après extinction totale du feu (on peut aussi arroser les cendres). **PRUDENCE.**

CHANGEMENTS DANS LE CONSEIL MUNICIPAL

Gérard CADOUX a donné sa démission de 2^e adjoint et de conseiller. Yves JAY, 3^e adjoint, passe 2^e adjoint, la fonction de 3^e adjoint est supprimée.